

**COMITÉ DE DÉFENSE ET DE DÉVELOPPEMENT
DU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE EN DRÔME
ET DE LA DÉPORTATION, DE ROMANS-SUR-ISÈRE
5, impasse André Chénier
26100 ROMANS-SUR-ISÈRE**

CENTRE HISTORIQUE DE LA RÉSISTANCE EN DRÔME ET DE LA DÉPORTATION

En 1972, 22 anciens Résistants et Déportés décident de créer un Musée de la Résistance et se constituent en Comité du Musée de la Résistance et de la Déportation. Ils appartiennent à 3 associations : l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), la Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes (FNDIRP) et l'Association des Pionniers et Combattants du Vercors. Ce sont : Marcel Bardin, Lucien Bertrand, René Blint, Joseph Bouvard, Michel Combe, Pierre Cuminal, Gérard Devigne, Henri Doenias, Alexandre Drevet, Fernand Dumas, Henri Fichet, Henri Fournet, Camille Gaillard, Eugène Guillot, René Martin, Roger Millou, Robert Monier, Roger Monnard, André Riou, René Robert, Fernand Rossetti, Marcel Vallon.

Pendant 2 ans, le Comité travaille à ce Musée qui est inauguré en 1974, avec la participation du préfet, Claudius Brosse, de Jacques Debû-Bridel, ancien Résistant et membre du Conseil National de la Résistance et du maire Pierre Didier.

Pourquoi un Musée de la Résistance et de la Déportation à Romans ?

Un premier contact avec l'occupant.

La guerre est déclarée le 3 septembre 1939. Les hommes sont mobilisés. La production doit se poursuivre dans les usines de chaussures. De nombreuses femmes sont embauchées dans les usines.

Le 10 mai 1940, les troupes allemandes déclenchent une guerre-éclair. Les populations des régions envahies fuient vers le sud. C'est l'exode. Dès le mois de mai 1940, Romans et les communes de la région accueillent les premiers réfugiés du nord de la France. Le 23 mai, 800 habitants de Reims débarquent en gare de Romans. D'autres trains suivront avec des réfugiés de Besançon, de Tarentaise.

Devant l'avance-éclair de l'armée allemande, une ligne de résistance est organisée sur la rive gauche de l'Isère avec l'aide de la Marine.

Les 3 ponts sur l'Isère sont détruits le 20 juin. La ville est évacuée dans la nuit du 20 au 21 juin.

Dans la matinée du 23 juin, les troupes ennemies envahissent la ville. Les 23 et 24 juin, les derniers tirs d'obus sont échangés entre Romans, occupée par les Allemands, et Bourg-de-Péage où étaient les soldats français. La bataille se déroule aussi dans les airs. Le 24 juin, l'Armistice demandée par le Maréchal Pétain entre en vigueur. Les troupes allemandes sont arrêtées, à Romans.

Le maire de Romans doit remettre les clés du magasin de l'Intendance militaire à l'occupant qui se saisit de plusieurs millions de francs et de plusieurs tonnes de cuir.

Une affiche signée du capitaine Hoffmann, commandant de la Place, stipule qu'un couvre-feu est instauré de 22 heures à 6 heures. Il est interdit de « *former des cortèges, de faire des démonstrations, de porter des affiches avec des inscriptions à tendances politiques et de tenir des réunions. Il est interdit de porter aide à la troupe française. Tout habitant qui cacherait un soldat français dans sa demeure sera puni...* ».

Les troupes ennemies se retirent le 5 juillet. Les Romanais avaient donc déjà eu une première vision de la guerre et avaient eu un premier contact avec l'occupant.

Romans en zone non-occupée

La France est divisée en plusieurs zones. Même si Romans n'est plus occupée, contrairement à son appellation, la zone où elle se trouve n'est pas libre. L'État Français qui remplace la République est de plus en plus soumis à l'Allemagne nazie. La France doit pourvoir à l'entretien de l'armée d'occupation ce qui coûte en moyenne 400 millions de francs par jour. Les productions agricoles et industrielles vont en grande partie en Allemagne d'où l'instauration du rationnement qui touche et mécontente la population.

Le 15 novembre 1940, plus de 1 000 Lorrains ayant opté pour la nationalité française arrivent à Romans. D'autres suivront le 23 mai 1941.

Le 3 octobre 1940, un premier statut pour les Juifs est adopté par Vichy, suivi d'un deuxième le 2 juin 1941. Les préfets doivent interner administrativement les Juifs étrangers, ce que fait celui de la Drôme dans les camps ouverts à Loriol et Montélimar.

En septembre 1940, Raoul Pontet, militant communiste est arrêté pour avoir reproduit l'appel du PCF du 10 juillet 1940. Il est condamné à 3 mois de prison.

L'opinion des Français, des Romanais et Péageois en particulier, va évoluer en fonction des mesures prises par le gouvernement. D'une résignation première, elle évolue vers une hostilité. Ce sont d'abord ceux qui étaient déjà politisés qui réagissent, les francs-maçons, les socialistes, les communistes et certains chrétiens. En décembre 1940, le docteur Ganimède réunit quelques personnes chez un marchand de glace, deux professeurs, un maître d'internat, un pharmacien.

Le 13 janvier 1941, le préfet fait arrêter 28 militants syndicalistes, communistes, anarchistes qui sont internés au camp de Loriol dont la plupart sont de Romans et Bourg-de-Péage.

Le mécontentement s'accroît. Le 5 juin 1942, 2 500 à 3 000 ménagères se rassemblent pour protester contre l'insuffisance de matières grasses. Elles renouvellent leur manifestation le 9 juin devant le domicile du maire.

Le 8 novembre 1942, les Alliés débarquent en Afrique du Nord. En représailles, les troupes allemandes franchissent la ligne de démarcation, au nord, et envahissent la zone non occupée, aidées par les Italiens au sud. Le 11 novembre, les Allemands pénètrent dans Romans pour le deuxième fois. Le Sud-Est dont la Drôme passe sous administration italienne ce qui n'empêche pas les Allemands d'intervenir puisque le 4 février 1943, ils viennent arrêter, à Romans, le capitaine de gendarmerie Germain Martin.

C'est le deuxième contact des Romanais avec l'occupant.

Le mécontentement s'accroît

Le mécontentement est grand dans la population romaines, notamment dans les usines obligées de travailler pour l'occupant. Dans un rapport, le préfet signale que dernièrement les murs de la ville ont été couverts de l'emblème soviétique et de graffitis gaullistes.

Le syndicat clandestin décide d'une grève et d'un rassemblement le 9 mars à 18 h devant l'ancienne Bourse du Travail mais la municipalité et la police ont fait cerner le bâtiment par une section de gardes mobiles. Les manifestants se regroupent place Maréchal Pétain (ex-place Jean-Jaurès débaptisée). Dans la journée, Jean Chapus, chef de gare, Résistant, est informé qu'un convoi de requis au STO, venant de Grenoble, passera en gare de Romans le lendemain. L'information circule dans la foule des manifestants de se retrouver le lendemain à la gare. Dans la soirée, les Résistants, les jeunes communistes et les jeunes chrétiens de la JOC se réunissent et organisent la manifestation du lendemain.

Le 10 mars 1943, le train arrive vers 12 h 30. Ce sont environ 2 000 personnes qui sont rassemblées à l'ex-passage à niveau de la route de Mours. Elles occupent les voies, y déposent des obstacles. La situation est assez confuse. On ne sait combien de jeunes requis en ont profité pour s'échapper. Cette manifestation à une date où il n'était pas sans risques d'afficher son opposition montre que l'opposition était devenue massive. Des arrestations sont opérées dans la nuit.

La Résistance s'organise

Pendant que le mécontentement grandit, la Résistance s'organise. Des compagnies se forment. Ce sont les compagnies *Daniel, Abel, Bozambo (AS), William (FTPF)*. Un groupe franc se constitue et est très actif. En décembre 1943, le Comité local de la Résistance est créé sous l'égide des MUR. Albert Triboulet en est le chef de district.

Le docteur Ganimède soigne des Résistants à l'hôpital mais il intervient aussi en ville, notamment dans les locaux de l'Espace Visitation, aidé par Marie Robbles, aide-soignante.

En septembre 1943, l'Italie signe un armistice séparé avec les Alliés. Les Italiens évacuent le Sud-Est qu'ils occupaient. Ils sont remplacés par les Allemands. C'est la troisième fois que les troupes allemandes réoccupent Romans. Ils s'installent dans la caserne Bon, le collège et le garage Tabarin, boulevard de l'Ouest (aujourd'hui boulevard de la Libération).

Le 20 septembre 1943, une grève est déclenchée, jour anniversaire de la Bataille de Valmy. Elle est largement suivie. 27 personnes sont arrêtées, dirigées sur Valence puis à la prison Montluc à Lyon. Elles sont libérées quelques jours plus tard sauf 6 d'entre elles.

Le 30 septembre, les Allemands effectuent une nouvelle rafle. Ils arrêtent 54 ouvriers des usines Fénestrier et Mossant qui sont envoyés à Montluc. 26 sont déportés, seulement 10 d'entre eux en reviendront.

Le débarquement du 6 juin 1944 déclenche une mobilisation générale. Le 9 juin, environ 700 jeunes se rassemblent à l'ancienne gare du Tram à Bourg-de-Péage et partent rejoindre le Vercors. D'autres les suivront quelques jours plus tard ainsi que les compagnies *Abel* et *Daniel*.

Le docteur Ganimède accompagné d'infirmières et d'aides-soignantes rejoignent le Vercors où ils organisent un hôpital clandestin à Saint-Martin-en-Vercors.

Après l'ordre de dispersion de l'État-Major de la Résistance du Vercors, le 23 juillet 1944, les compagnies regagnent avec beaucoup de difficultés les vallées environnantes et, pour celles issues de Romans, les communes entourant la ville. Nous sommes alors en août 1944. Les Alliés débarquent en Provence le 15 août. Les Allemands sont en retraite dans la Vallée du Rhône et présentent une défense acharnée dans ce qu'on a appelé la « Bataille de Montélimar », entre le 21 et le 30 août.

Geyer, alias *Thivollet*, est nommé commandant de la zone nord du département. La mission donnée aux Résistants du nord-Drôme est de gêner le plus possible la retraite allemande. Le 21 août, le colonel de Lassus Saint-Geniès (*Legrand*), commandant des FFI de la Drôme adresse à *Thivollet* un message où il indique que l'objectif premier est la libération de Valence avec les troupes alliées et que celle de Romans viendra après. Malgré ce message, *Thivollet* prend en fin de journée la décision de libérer Romans, le lendemain, 22 août. Voulant certainement s'arroger le mérite de la victoire, il n'en informe pas les autres compagnies. Les compagnies *Daniel* et *William* cependant entendant les coups de feu se dirigent sur Romans dans la matinée et participent à la libération de la ville. La garnison allemande de Romans composée d'environ 200 hommes s'oppose aux Résistants. Vers 14 heures, les combats sont terminés et la ville est libérée. La foule enthousiaste acclame ses libérateurs.

Dès la libération, les structures municipales se mettent en place sous la responsabilité de Roger Raoux, dit *Morgan*.

Les Allemands ayant des difficultés dans leur retraite dans la Vallée du Rhône où ils sont assaillis par les Résistants recherchent une voie parallèle. Romans étant occupée par les Résistants, ils décident de reprendre la ville. Ce qu'ils font le 27 août. C'est la quatrième occupation par les Allemands.

La véritable libération de Romans et Bourg-de-Péage a lieu le 30 août.

Romans a bien mérité d'avoir un Musée de la Résistance et de la Déportation

Tout ce qui précède résume le rôle important qu'ont joué les Romanais et la ville de Romans au cours de la Seconde Guerre mondiale. Les fondateurs du Musée en étaient conscients. Ils ont voulu par la création du Musée le rappeler aux générations futures.

Romans et les Romanais ont certainement été, dans la Drôme, une des villes les plus engagées dans la lutte contre l'occupant et ses séides du gouvernement de Vichy. C'est une des villes drômoises qui a payé le plus lourd tribut à ce combat tant par le nombre de Résistants, de civils tués que par le nombre de déportés. Les Romanais se sont particulièrement distingués dans l'accueil des réfugiés mais aussi des Juifs.

LA CRÉATION DU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

En 1972, d'anciens Résistants et Déportés décident de créer un Musée de la Résistance et se constituent en Comité du Musée de la Résistance et de la Déportation. Le Conseil Municipal donne son accord et délibère le 7 novembre 1972 sur « l'aménagement d'une salle de la Résistance dans l'actuel Musée municipal ».

En 1974, inauguration du Musée de la Résistance par le préfet Claudius Brosse, Jacques Debû-Bridel, ancien résistant, membre du Conseil national de la Résistance et le maire, Pierre Didier.

Le Comité élabore le scénario d'un film « *La Drôme dans la Résistance* »

En 1988, Mme Chantal Magnat, agent du Musée de la chaussure, est détachée auprès du Comité, pour l'aider à l'administration et à l'animation du Musée de la Résistance et de la Déportation. Elle dispose d'un bureau au rez-de-chaussée de l'aile sud de l'Espace Visitation.

En 1992, Une réflexion est engagée au sein du Comité pour une nouvelle présentation de 1919 à 1945. Une nouvelle scénographie est envisagée. Sa mise en place durera 2 ans.

Le 7 octobre 1993, Le Musée devient « Centre Historique de la Résistance en Drôme et de la Déportation » (CHRDD).

Le 27 août 1994, le nouveau Musée est inauguré par le maire Henri Bertholet et de nombreuses personnalités locales et départementales.

En mai 1999, Installation au second étage de l'aile sud, au-dessus du Musée de la Résistance, du Centre de documentation et du bureau de la responsable.

Le 21 décembre 2000, une convention est signée entre le maire, Henri Bertholet, et le président du CHRDD, Jean Chapus.

Il y est stipulé notamment :

Article 3 : « Le Comité reste seul maître d'ouvrage et conserve la propriété intellectuelle et morale sur tous les documents présentés ou mis à la disposition du public qu'ils soient sous forme de textes élaborés par le Comité ou de photographies, de montages organographiques ou statistiques, de montages sonores, de montages synoptiques commentés, de montages audio-vidéo, etc. »

« Afin de protéger le devoir de mémoire, le CHRDD garde seul autorité pour la présentation ou mise à disposition du public des documents :... »

Conformément aux statuts du 6 mars 1972, qui restent en vigueur, la Commune de Romans s'engage à respecter dans l'esprit et dans la lettre, la collection présentée ou qui pourrait être présentée et se donne pour mission d'assurer sa pérennité. »

Et dans l'article 9 : *« Dans l'hypothèse où des travaux devraient être entrepris par la ville de Romans dans les bâtiments du CHRDD, le Comité sera prévenu 3 mois à l'avance par lettre recommandée avec AC, sauf cas d'extrême urgence ».*

En janvier 2004, un site internet www.resistance-drome.org est créé.

En octobre 2004, pour compenser la disparition de plusieurs membres, le CHRDD modifie ses statuts pour pouvoir s'ouvrir à des personnes non résistantes ou non déportées qui s'intéressent à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Y sont notamment admis Jean Brunet, Alain Coustaury et Jean Sauvageon.

En 2009, la ville de Romans prend la pleine et entière responsabilité du Centre Historique de la Résistance en Drôme et de la Déportation. Un Comité scientifique est créé.

« Le Conseil scientifique est un groupement consultatif dont la vocation est de porter un regard sur les activités du Musée, sur son évolution et d'émettre des avis sur tel ou tel aspect de la politique scientifique de ce dernier. Il doit permettre d'éclairer les activités du Musée et d'apporter son expertise auprès de la municipalité. »

...

Les membres du Conseil scientifique se réuniront au moins une fois par trimestre... »

...

Afin de garantir dans le temps, l'esprit et l'intégrité du site internet www.resistance-drome.org, tout changement dans les textes, les documents photographiques et sonores,

ou plus généralement l'ensemble de la structure et du contenu visible et invisible du site originel, devra être soumis à l'examen du Conseil scientifique et approuvé par la majorité des membres présents. »

Liste des membres : Le Maire (ou son représentant). René Blint. Jean Brunet. Jean Chapus. Michel Combe. Marcel Cohet. Alain Coustaury. Gérard Devigne. Pierre Legeard. Jean Monin. Jean Sauvageon. Elvio Segatto. L'adjoint au maire délégué à la culture. Le conseiller municipal délégué au Monde Combattant. Chrystèle Burgard, conservateur départemental. Éric Olivier-Drure, directeur adjoint des Affaires culturelles. Bénédicte de la Vaissière, responsable du service des Archives. Lionel Ferrière, professeur d'histoire, détaché aux Archives. Laurent Jacquot, professeur d'histoire, détaché aux Archives. »

Plusieurs membres étant décédés (R. Blint. J. Chapus. M. Combe. P. Legeard. J. Monin), par la suite, ont été admis : Max Reymond. Jacki Vinay, Danielle Bertrand, Guy Bichon.

Le 8 mai 2019, le Conseil scientifique est convoqué pour le 12 juin 2019 avec, notamment, à l'ordre du jour : « *Réflexion sur la valorisation du Musée et la place des associations d'anciens combattants dans cette valorisation. »*

Le 3 juin 2019, les membres du Conseil scientifique reçoivent le message suivant : « *Nous vous informons que la réunion du Conseil Scientifique du Musée de la Résistance et de la Déportation, prévue le mercredi 12 juin prochain, a été annulée. En effet, la proximité des élections municipales nous invite à considérer que ce sera la majorité municipale issue des urnes au printemps prochain, de prendre les décisions que le comité scientifique lui soumettra. Une autre réunion vous sera proposée, au lendemain des élections. »*

Cette autre réunion n'a jamais été convoquée.

LA FERMETURE DU MUSÉE

Le 27 janvier 2021, une réunion est organisée par Laurent Jacquot, adjoint à la maire. Sont présents : Comité d'Entente : René Moreau, Gérard et Françoise Devigne, Marcel Cohet. ANACR : J. Sauvageon. Enseignants/experts : Valentin Dorne. Lionel Ferrière. Élus Romans : Laurent Jacquot. Florence Maire. Service patrimoine historique ville : Éric Olivier-Drure. Marine Bellier. Archives Valence Agglo : Bénédicte de la Vaissière.

« Le musée de la Résistance de Romans connaît ces dernières années une fréquentation assez faible, notamment des scolaires... »...

« Ce bilan nécessite une évolution du concept du MRD après 50 ans d'existence, pour répondre aux nouvelles attentes du public scolaire et aux nouvelles démarches pédagogiques. Cette évolution repose sur la création d'un pôle d'histoire sur la Seconde Guerre mondiale dans le bâtiment des archives communales qui permettra une approche plus globale de cette époque et de ses enjeux. La salle d'exposition accueillera des expositions temporaires [...]. »

« Les membres du Comité d'Entente et de l'ANACR tout en reconnaissant que le Musée doit évoluer expriment des réserves à ce projet. Plusieurs remarques sont formulées : regret de la perte de superficie des lieux d'exposition et risque de perdre du public en séparant les deux musées... »

(Extraits du compte-rendu de la réunion du 27 janvier 2021).

Un comité de défense du Musée de la Résistance et de la Déportation

Le 20 avril 2021, la plupart des associations concernées se sont rassemblées et ont constitué un « Comité de défense et de développement du Musée de la Résistance en Drôme et de la Déportation ».

L'objet en est défini dans l'article 2 des statuts : *« Cette association a pour objet le maintien du Musée de la Résistance en Drôme et de la Déportation dans les locaux de l'Espace Visitation, rue Bistour, à Romans. Elle veillera à ce que le projet de rénovation respecte les objectifs que s'étaient fixés les fondateurs du Musée de la Résistance en 1974 ».*

Son bureau est ainsi composé :

Présidents d'honneur : Gérard Devigne. Alphonse Taravello, anciens Résistants.

Présidents : Jean Sauvageon. Françoise Devigne.

Vice-présidents : Jacki Vinay. Alain Coustaury.

Secrétaire : Jean Ganimède.

Trésorier : René Louséghénian. Adjoint : André Zentz.

Membres : Henri Germain. Valentin Dorne. Arlette Saint-Michel. Chantal Magnat. Danielle Bertrand. Gérard Monier.

Le récépissé de déclaration en préfecture est du 24 avril 2021.

Le Comité de défense lance une pétition, le 23 mai, sous deux formes, papier et internet.

Au début octobre, elle a recueilli 25 000 signatures.

Le 30 mars 2021, réunion du Conseil municipal qui adopte le projet scientifique et culturel concernant l'Espace Visitation et le Musée de la Chaussure. Le Musée de la Résistance en Drôme et de la Déportation est exclu de cette étude.

Les 5 et 25 mai 2021, le CHRDD (Centre Historique de la Résistance en Drôme et de la Déportation) est relancé. Il est fait appel aux enfants des fondateurs du Musée pour le conforter. Ont répondu favorablement : Gérard Monier (fils de Robert), Pierre Pieniek (fils de Daniel). Mireille Millou (fille de Roger), Richard Monin (fils de Jean), Alexandra Rollet (fille d'Alexandre Drevet)...

...

Le 19 mai 2021, après le confinement sanitaire, il est décidé que l'ensemble des Musées en France ouvrirait. Le Musée de la Chaussure est ouvert mais pas le Musée de la Résistance, à Romans. Une délégation du Comité de Défense du Musée de la Résistance est venue le constater à l'ouverture, à 10 heures, ce qui est certifié par monsieur Laurent Guerrier, huissier de Justice.

Or dans une lettre du 7 avril, il est dit : « *Le site ne sera plus accessible pour plusieurs années dès que les travaux commenceront.* »

Les travaux n'ont pas commencé. Les travaux concerneront aussi bien le Musée de la Chaussure que celui de la Résistance.

Dans l'après-midi, une conférence de presse informe la population, par le biais des journalistes présents, de la fermeture effective du Musée de la Résistance, de la constitution du Comité de défense, des actions envisagées.

Il est constaté que le site internet, diffusant mondialement l'existence du Musée, est fermé sans que le Conseil scientifique et le CHRDD n'aient été informés et donc consultés.

À signaler qu'après un violent orage de grêle en juin 2019, la toiture de l'Espace Visitation a été très endommagée ce qui a provoqué une fermeture des Musées de la Chaussure et de la Résistance pendant plusieurs mois. Ensuite, c'est la pandémie du Covid qui a obligé à la fermeture des 2 Musées. La fréquentation du public pour les années 2019, 2020 et 2021 a, par conséquence, été assez faible. La dernière année « normale » est l'année 2018.

Le 29 juin, au Conseil municipal, en réponse à une question orale d'un conseiller de l'opposition, Laurent Jacquot, adjoint au maire, répond : « *La Seconde Guerre mondiale est terminée depuis plus de 75 ans. Les acteurs de ce douloureux conflit ont aujourd'hui disparu ou sont très âgés. De fait, la connaissance de ces temps tragiques est maintenant portée par l'école. Grâce à l'évolution extraordinaire de la technologie depuis 20 ans, et les équipements informatiques dont sont dotées les salles de classe, les élèves de 2021 ont maintenant à leur disposition des milliers de documents audiovisuels qu'ils peuvent exploiter en cours, avec leurs enseignants, seuls ou en groupe. Les collégiens et lycéens romains qui veulent approfondir leurs cours ont également toute faculté de se rendre à la Médiathèque Simone-de-Beauvoir qui offre à la lecture, des centaines d'ouvrages sur la Seconde Guerre mondiale, avec des mises à jour de la bibliographie ; ... Enfin, les étudiants et les chercheurs qui veulent retrouver les sources de l'histoire ont accès aux fonds sur la Seconde Guerre mondiale déposés aux archives communales, riches de plusieurs centaines de documents originaux. ... Ces dispositifs sont des outils complets à la disposition des élèves romains pour leurs travaux sur la Seconde Guerre mondiale* ».

Si on le suit dans cette démarche, tous les musées pourraient être supprimés, leur contenu est accessible sur internet. D'autre part, il ignore les adultes qui visitent le Musée de la Résistance. D'après, la responsable du Musée de la Résistance et de la Déportation qui vient de prendre sa retraite, 90 % des visiteurs du Musée de la chaussure passent par le

Musée de la Résistance. 90 % de 23 000 visiteurs, cela fait environ 20 000 adultes qui découvrent le Musée de la Résistance chaque année. Ce n'est pas négligeable.

La suppression du Musée de la Résistance en Drôme et de la Déportation serait un affront à ceux qui ont donné leur vie pour libérer notre pays de l'envahisseur nazi et le dégager de l'emprise du gouvernement de l'État Français installé à Vichy et à ceux qui ont consacré beaucoup de temps pour créer ce Musée.

Cette décision suscite une vague de protestations importante. La pétition, sur papier ou par internet, lancée le 23 mai au soir, a atteint 24 501 signatures le 14 septembre.

Le Comité de Défense du Musée a confié le dossier à un avocat qui plaidera le maintien du Musée, en se plaçant sur le plan juridique.

Malgré 2 lettres recommandées avec AR, demandant des explications sur la fermeture du Musée et à être reçu par la maire, nous n'avons reçu aucune réponse.

Le dimanche 22 août 2021 était commémoré l'anniversaire de la Libération de Romans, le 22 août 1944. La cérémonie officielle était fixée à 11 heures devant le Monument aux Morts. Le Comité de défense a invité ceux qui voulaient exprimer leur opposition à la fermeture du Musée de se rassembler à 10 h 30. Jean Sauvageon, co-président du Comité a fait une brève intervention :

Le 22 août 1944, les Résistants libéraient Romans.

Même si cette libération était contraire aux consignes départementales, la population romanaise exprimait sa joie de retrouver sa liberté supprimée depuis 4 ans.

4 années d'oppression, de restrictions, de soumission par un gouvernement collaborateur, mais aussi de luttes contre l'occupant nazi.

Romans a été un foyer de Résistance avec notamment dès début 1941, l'initiative de quelques Romains dont Albert Triboulet de se regrouper, la manifestation du 10 mars 1943 contre le STO, la création des compagnies Daniel, Abel, Bozambo, William, la participation de nombreux Romains aux événements du Vercors.

Plusieurs dizaines de Romanaises et Romains l'ont payé de leur vie ou ont été déportés. La région de Romans a accueilli de nombreux réfugiés du Nord et de l'Est de la France et caché de nombreux Juifs, des enfants notamment.

C'est ce qu'ont voulu exprimer les 22 fondateurs du Musée de la Résistance en Drôme et de la Déportation en le créant en 1972 pour que l'on n'oublie pas cette période si importante dans notre histoire.

Or, la municipalité actuelle veut supprimer cet outil si nécessaire pour notre mémoire.

Être confronté aux objets, aux documents, cela crée une autre émotion que de consulter seulement un livre ou un écran.

Les anciens Résistants et Déportés, même s'ils restent peu nombreux, leurs descendants, leurs amis exigent le maintien de ce Musée de la Résistance en Drôme et de la Déportation dans l'Espace Visitation, associé au Musée de la Chaussure.

Le mépris affiché par la municipalité est une atteinte à la mémoire de ceux qui ont créé ce musée dans le but de perpétuer le souvenir de cette période tragique de notre histoire locale et nationale, ainsi qu'un profond mépris envers tous ces Résistants qui ont combattu au péril de leur vie pour libérer notre pays.

Les 23 651 signataires, à ce jour, de la pétition montrent l'ampleur de la réprobation.

C'est ce que nous voulons exprimer aussi en déposant cette gerbe avant la cérémonie « officielle ».

Cette cérémonie officielle va être présidée, sans vergogne, par ceux qui ont fermé le Musée de la Résistance et de la Déportation et qui nous feront une leçon sur le Devoir de mémoire.

Nous nous y associerons d'une façon originale en exprimant notre opposition.

Nous vous invitons à rester sur place et à vous retourner et présenter votre dos au représentant de la municipalité, lors de son intervention.

Le Comité de Défense a ensuite déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts.

Au moins 300 personnes ont répondu à l'appel du Comité et sont restées pour la cérémonie officielle. Après l'intervention du président du Comité d'Entente des Ancien Combattants, c'est Ludovic Guigal, conseiller municipal chargé du Devoir de Mémoire et des AC qui a été le porte-parole de la municipalité alors que Laurent Jacquot, adjoint chargé du Devoir de mémoire était présent. Par contre, l'absence de la maire a été remarquée. De nombreux participants ont ponctué le discours du conseiller de huées chaque fois qu'il invoquait le devoir de mémoire.

Après lui, c'est la préfète de la Drôme qui a pris la parole. Quelques protestations malvenues ont aussi accueilli ses propos.

Dans la journée de lundi 23 août, le cabinet de la maire « convoque » les deux co-présidents et le secrétaire du Comité de défense du Musée ainsi que le président du Comité d'Entente des AC pour le lendemain matin, à 8 heures. Elle accuse le Comité de défense d'avoir organisé une manifestation non déclarée et le menace de poursuites judiciaires s'il ne s'excuse pas.

Suite à cette injonction, les trois participants se sont réunis et ont mis au point une lettre à la maire et à la préfète précisant l'objet du rassemblement et sa non-responsabilité dans les huées qui l'ont émaillé.

Au cours de la rencontre du 24 août, Laurent Jacquot a exposé son projet de « Musée itinérant » qu'il a diffusé le lendemain :

communiqué de la mairie ...

Pour pallier l'obsolescence de son musée actuel, la Ville de Romans propose une nouvelle formule, autour d'un concept novateur de « Musée de la Résistance et de la Déportation itinérant ». Le projet sera présenté à l'automne.

L'histoire de la Seconde Guerre Mondiale, de la Résistance et de la Déportation reste au cœur de notre mémoire collective. Ce devoir de mémoire est un devoir de transmission des valeurs républicaines et démocratiques auprès des jeunes Français d'aujourd'hui sur le modèle des jeunes Français qui combattirent le nazisme entre 1940 et 1945.

Aujourd'hui, 75 ans après la fin du conflit, ces valeurs sont essentiellement portées par l'école ; le travail des élèves avec leurs enseignants reposant sur des supports multiples (manuels scolaires, multimédias, témoignages enregistrés, ouvrages ou archives). Un travail en classe complété jusqu'à une période récente par les interventions d'anciens résistants ou anciens déportés. Leur disparation laisse un grand vide.

A Romans-sur-Isère, l'obsolescence de l'espace muséographique a par ailleurs conduit les professeurs à préférer des visites scolaires au musée voisin de Vassieux-en-Vercors, plus complet que le site romanais. Au fil des années, la fréquentation du musée romanais s'est de fait étiolée, ne rassemblant plus aujourd'hui que quelques centaines de visiteurs par an, et positionné dans un lieu inadéquat, au cœur du parcours de visite du musée de la Chaussure.

La Ville de Romans souhaite cependant poursuivre et amplifier la participation du musée de la Résistance et de la Déportation de Romans dans les activités pédagogiques des élèves romanais. Dans ce cadre, la Ville

propose une nouvelle formule, autour d'un concept novateur de « Musée de la Résistance et de la Déportation itinérant ». La municipalité mettra à la disposition des établissements scolaires qui en feront la demande des expositions thématiques sur la Seconde Guerre mondiale, en provenance des grandes institutions en charge de la Résistance ou de la Déportation, complétées par les objets provenant des collections préservées de l'ancien musée.

Afin de garantir l'accès à ces collections au grand public, ce « musée itinérant » sera également présenté dans différents équipements publics de la ville (salles municipales, Hôtel de ville, maisons de quartiers...) en fonction des thématiques abordées, pour ouvrir la connaissance de la Seconde Guerre mondiale au plus grand nombre.

La programmation d'expositions temporaires tout au long de l'année permettra de renouveler l'offre du musée de la Résistance et de la Déportation en la rapprochant du public, afin de mieux répondre aux enjeux du devoir de mémoire. Dans ce cadre, la Ville a répondu favorablement à la proposition du réseau Mémorha, réseau régional des musées et lieux de mémoire dédiés à la Seconde Guerre mondiale, afin d'être accompagnée dans ce projet par des historiens reconnus.

La réflexion autour de l'avenir du musée de la Résistance et de la Déportation de Romans-sur-Isère se poursuit donc, et fera l'objet de concertations avant une présentation du projet à l'automne prochain.

Rappelons pour terminer que la Ville s'implique fortement dans le devoir de mémoire et le financement de l'ensemble des commémorations auxquelles elle fait participer, notamment, le conseil municipal des jeunes.

Par ailleurs, elle héberge gracieusement, dans des locaux communaux, les associations d'anciens combattants

Les mêmes que le 24 août sont à nouveau « convoqués » par la maire de Romans pour 10 heures, le 26 août. Pas d'ordre du jour. À la demande qu'Alphonse Taravello, ancien Résistant, participe à la rencontre. Refus. Les représentants du Comité de défense du Musée ne se sont pas rendus à cette « convocation ».

Nous avons appris, par la suite, qu'au cours de cette rencontre, le président du Comité d'Entente des AC, René Moreau, avait évoqué l'existence de la convention du 21 décembre 2 000 que semblaient ignorer les élus municipaux. Il leur en a remis une copie.

PRESSE

La presse locale, Dauphiné Libéré, l'Impartial, Drôme hebdo – Peuple libre, la radio France bleu ont relayé l'évolution de la situation.

La presse nationale en a aussi rendu compte : L'Humanité, Charlie hebdo, Le Canard Enchaîné, le Figaro, le Monde (dans l'ordre des parutions).

FR3 Auvergne-Rhône-Alpes lui a consacré une émission. RMC également qui a pu obtenir une intervention de Mme Dariussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, demandant le maintien de cet outil de mémoire. RMC a aussi obtenu une intervention de Mme Thoraval [la maire de Romans-sur-Isère] qui a déclaré : « *Il y aura en permanence une exposition temporaire* » !

À PROPOS DE LA PROPOSITION D'UN MUSÉE ITINÉRANT

Par un communiqué de presse (voir ci-dessus), la municipalité de Romans propose de remplacer le Musée de la Résistance en Drôme et de la Déportation par un « Musée de la Résistance et de la Déportation itinérant ».

Cette proposition est assez étonnante. Ce n'est plus un musée mais une succession d'expositions temporaires en provenance des « grandes institutions en charge de la Résistance ou de la Déportation ».

Le nombre d'expositions ainsi proposées n'excédera pas 2 par an. Elles pourront être présentées dans une salle centrale (laquelle?) où seront invitées les écoles.

Ou bien, elles seront accrochées dans les établissements du second degré, s'ils sont demandeurs (4 lycées, 4 collèges). Si on les laisse une semaine dans chaque établissement, cela mobilise l'exposition pendant 8 semaines au minimum (sans compter les vacances). L'institution qui l'a produite, acceptera-t-elle de la laisser ainsi plus de 2 mois alors qu'elle peut être demandée ailleurs. D'autre part, l'opération ne peut être proposée qu'aux établissements romans puisqu'elle sera financée par le ville de Romans.

Il n'est pas envisageable de réaliser la même opération avec les écoles primaires.

D'autre part, toutes les écoles n'ont pas un local susceptible d'accueillir une exposition.

L'emprunt d'expositions est déjà utilisé par les associations locales. Le comité ANACR a exposé à la Médiathèque :

- du 5 au 21 février 2020, une exposition sur le camp du Struthof visitée par de très nombreux usagers de la Médiathèque. Elle a été accompagnée d'une conférence sur le sujet par Olivier Vallade qui a rassemblé 150 personnes.
- En 2008, il a exposé les dessins et peintures de Roger Payen, réalisés pendant son incarcération à la prison de la Santé, dont le vernissage a été fait en présence de l'auteur, le jour de ses 94 ans. Ensuite, cette exposition a été accrochée au CDI du lycée Triboulet.
- Un autre projet était en cours, une exposition sur la « Résistance dans la BD ». La crise du COVID l'a retardée. Il devrait se réaliser en 2022.

Le projet de Musée itinérant fait référence au réseau Mémorha. C'est Jean Sauvageon qui avait proposé l'adhésion du Musée à ce réseau, de la région Rhône-Alpes, justement pour que l'on profite, éventuellement, de leur expertise et, éventuellement, des expositions qu'il pourrait proposer. Ce n'est donc pas une idée nouvelle.

L'existence du Musée est tout à fait compatible avec des expositions temporaires. Le Musée constitue la base permanente, une référence. Certains aspects sont illustrés ou développés par des expositions temporaires. Il n'y a pas opposition entre les deux mais complémentarité.

Le Musée de Romans restitue une histoire et la met dans son contexte départemental, national voire mondial. Ce que nous n'aurions plus avec des expositions temporaires. De

plus, il hérite d'une histoire lui-même, celle du travail des 22 fondateurs, Résistants et Déportés, qui l'ont réalisé.

UN MUSÉE RÉNOVÉ

La présentation actuelle du Musée date de 1994. En 27 ans, les techniques muséographiques ont évolué. On peut y introduire des écrans, envisager des moyens inter-actifs faisant participer les visiteurs. Il est nécessaire de repenser la présentation du Musée de la Résistance en Drôme et de la Déportation. La conception générale actuelle mérite d'être conservée. Elle part de 1919, la montée du fascisme et du nazisme en Europe, la drôle de guerre, la défaite, l'armistice, la naissance de la Résistance, la répression, la déportation, les événements locaux et débouche sur la paix.

Les événements locaux sont ainsi situés dans leur contexte régional, national, voire mondial.

Dans un musée rénové, certains aspects de la période peuvent être développés. Quelques propositions :

Les habitants de la région se sont beaucoup investis dans l'accueil des réfugiés du Nord et de l'Est de la France. Ils ont aussi hébergé et caché des Juifs. C'est la région de Romans qui compte le plus de Justes dans la Drôme. Germaine Chesneau, à Peyrins, a accueilli plus de 120 enfants juifs dans son home d'enfants. Un panneau ou une vidéo du Musée pourrait être consacré à ces actions.

La déportation est illustrée notamment par la porte du wagon de marchandises. On pourrait y ajouter le film de Jean Monin visitant Mauthausen.

Il est possible aussi de faire la liaison entre les travailleurs de la chaussure et la Résistance.

La mobilisation de 1939 a entraîné l'embauche massive des femmes dans les usines de chaussures ainsi que le nombre important de prisonniers maintenus en Allemagne.

Les usines de chaussures sont contraintes de travailler pour l'occupant.

Si la manifestation du 10 mars 1943 a eu autant d'ampleur, c'est parce qu'elle a eu lieu le lendemain d'une grève massive qui a permis de faire circuler rapidement le mot d'ordre de se rassembler le lendemain.

L'appel à la grève du 20 septembre 1943, anniversaire de la bataille de Valmy est très suivi. Une vingtaine d'ouvriers sont arrêtés. Dix jours après, les Allemands reviennent, accompagnés de miliciens, investissent les usines Fénestrier et Mossant, arrêtent des ouvriers envoyés à la prison Montluc, à Lyon. Des 54 arrêtés du 20 au 30 septembre, 26 sont déportés. Seulement 10 d'entre eux reviendront.

Fénestrier est désigné comme répartiteur national des cuirs et peaux

Il n'est donc pas incongru que le Musée de la Résistance soit associé au Musée de la Chaussure.

Que le Musée actuel ait besoin d'être modernisé, c'est indéniable. Sa conception actuelle date de 1994. En 27 ans, les techniques muséographiques ont évolué. Mais son schéma général reste valable. On peut l'enrichir. Une commission composée des membres du Conseil scientifique et de membres du Comité de défense peut travailler sur cette rénovation.

D'autre part, il est nécessaire d'en faire la promotion tant auprès des adultes qu'auprès des écoles et établissements scolaires. La signalétique n'indique que le Musée de la Chaussure. Nombre de visiteurs ne découvrent l'existence du Musée de la Résistance en Drôme et de la Déportation que lorsqu'ils arrivent. Un document présentant le Musée doit remplacer l'ancien.

Même si l'Espace Visitation doit être restructuré, il faut que le Musée de la Résistance et de la Déportation y trouve sa place. Actuellement, le Musée occupe une salle de 205 m² à laquelle s'ajoute la salle de projection d'environ 50 m². Dans une nouvelle distribution des espaces, il est nécessaire de lui réserver environ 300 m².

La municipalité actuelle veut la suppression de ce Musée dans l'Espace Visitation. C'est effacer des témoignages d'une période si importante de notre histoire. Et pourtant, comble du cynisme, elle s'est dotée de deux responsables de cette tâche, un « Adjoint délégué au Devoir de Mémoire » et aussi un « Conseiller délégué au Devoir de Mémoire, aux Anciens Combattants ». La municipalité supprime le Musée de la Résistance et de la Déportation, drôle de conception du Devoir de Mémoire !

La municipalité ne respecte pas les engagements antérieurs énoncés dans la convention du 21 décembre 2 000 ou dans le texte créant le Comité scientifique. Ainsi deux instances ayant pour mission de veiller au bon fonctionnement du Musée n'ont pas été consultées avant de prendre la décision de fermer, dans l'Espace Visitation, le Musée de la Résistance en Drôme et de la Déportation. C'est une décision autoritaire qui constitue un affront envers les fondateurs du Musée, une insulte à tous ceux qui ont lutté contre l'occupant nazi et ses séides de Vichy et plus particulièrement à ceux qui y ont laissé leur vie.

Le Comité de Défense et de Développement du Musée de la Résistance en Drôme et de la Déportation met tout en œuvre pour qu'il reste dans l'Espace Visitation.

Le 14 septembre 2021, Me Detroyat, avocat au barreau de Grenoble, est intervenu auprès de Mme la maire de Romans-sur-Isère.

Après avoir rappelé l'existence de la convention entre le CHRDD et la municipalité de Romans, il indique :

« Une fermeture du Musée qui serait décidée par la ville de Romans, sans concertation ni accord préalable, est dès lors analysée par mes clients comme constituant une rupture abusive de ses engagements. Ceux-ci demandent donc le strict respect des engagements réciproques résultant de ladite convention et notamment la réouverture, sans plus attendre du Musée de la Résistance et de la Déportation. Ils vous prient donc d'ordonner celle-ci ou à tout le moins de soumettre cette question à une délibération du Conseil Municipal. »

Jean Sauvageon